

Éditorial

Signal

Gérard Friedlander

> Inquiétude. Il n'y a pas d'autre moteur à cette mobilisation, unique par sa rapidité et son ampleur, du monde de la recherche, des étudiants aux directeurs d'instituts, tous âges et tous statuts confondus. Comment échapper aux évidences égrenées dans une récente lettre ouverte au gouvernement [<http://recherche-en-danger.apinc.org>] ? Une recherche vigoureuse est indispensable aux innovations de demain. La recherche publique ne peut être limitée à quelques axes considérés comme prioritaires par un pouvoir politique. Seule une recherche fondamentale forte et indépendante, soutenue par l'État, est susceptible d'attirer massivement des industries pour établir un partenariat pérenne. L'asphyxie des organismes de recherche, véritable colonne vertébrale de la recherche publique, aura inévitablement des conséquences à court et à long terme. La baisse des budgets des laboratoires et l'effondrement du nombre de postes proposés au recrutement de jeunes chercheurs ont un impact désastreux, tant matériel que psychologique. Imaginez-t-on leur impact sur les décisions que prendront les étudiants actuellement en stage post-doctoral dans les laboratoires américains et européens ? Revenir pour quoi ? Que feront les meilleurs d'entre eux ?

L'illusion d'une recherche scientifique essentiellement animée et pilotée par un ministère est démentie dans tous les pays développés. C'est dans des organismes de recherche et des universités puissantes que se trouvent les ressources théoriques, méthodologiques, d'évaluation, capables de maintenir le pays dans une compétition internationale âpre. Nul ne songe à demander à l'État de pourvoir en totalité au budget de la recherche. Néanmoins, celui-ci n'atteindra, toutes sources confondues, publiques et privées, les 3% du produit intérieur brut souhaités au plus haut niveau à la fin de la première décennie du millénaire que si la part investie par l'État donne confiance à ses partenaires industriels. Les organismes de recherche ne peuvent pas, ne doivent pas être réduits à des agences de moyens, sauf à mettre en danger, aujourd'hui et pour longtemps, notre force d'innovation. Toute une communauté attend un signe. Elle a adressé un signal. ♦

G. Friedlander

Rédacteur en chef

Inserm U.426 et Département de physiologie,
UFR de Médecine Xavier Bichat, BP 416,

16, rue Henri Huchard,

75870 Paris Cedex 18, France.

gf@bichat.inserm.fr

COMMUNICATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil Scientifique de l'Inserm se met en place à une période charnière de la vie de l'Institut. Les mutations qui s'annoncent sont synonymes de turbulences et de difficultés à surmonter. Les difficultés quotidiennes dans nos laboratoires, qu'aggrave la brutalité de la baisse des offres de recrutement de chercheurs, sont là pour nous le rappeler. Nous ne pourrions pas échapper à une réflexion en profondeur concernant l'organisation de la recherche biomédicale.

La mutation que nous vivons en matière d'organisation de la recherche biomédicale n'est évidemment pas limitée au territoire français. Très schématiquement, elle résulte, d'une part, de la fantastique accumulation de connaissances depuis quelques années et de l'obligation qui nous est faite de les incorporer dans des schémas fonctionnels et de les traduire dans les meilleurs délais en actes thérapeutiques, d'autre part, de l'insertion de notre recherche dans la Société française. Les attentes du public, l'intérêt croissant qu'il porte à l'acte de recherche, son désir - parfois son exigence - d'explications, probablement salutaire, et son espoir d'en tirer un bénéfice médical ou social ne doivent pas être négligés.

La réponse actuelle à ces défis n'est pas satisfaisante : l'alternance brutale dans l'usage du frein et de l'accélérateur comme méthode de conduite d'une politique de recherche dont seuls les objectifs à très court terme sont lisibles est, elle, bien hexagonale. Une telle pratique aboutit toujours à une grande perte d'énergie, de temps, de motivation. Tout ceci ayant finalement un coût.

Il y a donc une vraie urgence à proposer des perspectives claires à l'ensemble de la communauté participant à l'effort de Recherche biomédicale et en Santé et plus particulièrement aux jeunes chercheurs. De notre capacité à assurer cette mutation, à adapter nos formations, nos outils et notre organisation - en harmonie avec les partenaires européens - se décidera la place de l'Inserm dans le dispositif de recherche publique en matière de Recherche biomédicale et en Santé. Compte tenu de cet enjeu, le Conseil Scientifique de l'Inserm propose, en accord avec la Direction Générale, et dans le prolongement du séminaire des Directeurs d'Unités de septembre 2003 et de celui de février 2004, l'organisation d'un Colloque sur la Recherche biomédicale et en Santé. Ce colloque de deux jours, qui se tiendra au cours du premier semestre 2004, concentrera sa réflexion sur deux thèmes : *formation/recrutement de chercheurs et structures de recherche*. Des représentants européens seront associés à nos réflexions.

Le Conseil Scientifique de l'Inserm